Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro CPH, veuillez visiter :
bacprocph.fr/annales-sujets-et-corriges

**SESSION 2026**
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL - CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES

## ÉVALUATION DES CAPACITÉS DU MODULE MP4 : ORGANISATION DU TRAVAIL ET ANIMATION D'ÉQUIPE

**Coefficient : 1,0 indicatif** **Durée : 120 minutes**

---

Matériel autorisé : **L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.**

---

Le sujet comporte **10 pages** numérotées de 1/10 à 10/10. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

---

**Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet. Une calculatrice est autorisée selon la règle indiquée ci-dessus.**

---

# DOSSIER SUJET

## MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : LES SERRES DU VAL D'AUTHIE, EXPLOITATION HORTICOLE, RUE, SOMME

Vous êtes chargé de préparer et de coordonner une équipe pour le repiquage de jeunes plants de pensées destinés à une commande de la jardinerie des Trois Baies. Le chantier se déroule dans la serre 3 des Serres du Val d'Authie. La commande porte sur **2 400 plants**, à repiquer en godets, identifier et rendre disponibles pour l'arrosage au plus tard à **11 h 30**.

Vous disposez des documents techniques DT 1 à DT 3 et des documents réponses DR 1 et DR 2. Répondez à toutes les questions en justifiant les choix et les calculs. Les résultats numériques seront accompagnés de leur unité. Le barème total est de 20 points.

Cette évaluation porte sur les capacités du module MP4, « Organisation du travail et animation d'équipe ». Dans le référentiel du diplôme, cet intitulé correspond à un module de formation et ne constitue pas, à lui seul, l'intitulé d'une épreuve écrite nationale autonome.

## PARTIE 1 : Analyse de la demande et organisation réglementaire (5 points)

***Analyser le travail à réaliser, les contraintes et les responsabilités***

À partir du cahier des charges et des DT 1 et DT 3, identifiez les exigences du chantier et les conditions nécessaires à une organisation sûre et compréhensible par l'équipe.

**Exigences du chantier**

| Exigence | Donnée |
|---|---|
| Quantité à repiquer | 2 400 plants |
| Échéance de disponibilité pour l'arrosage | 11 h 30 |
| Équipe disponible | 4 salariés |
| Implantation | 6 tables de culture de 12 m × 1,20 m |
| Qualité attendue | Plants correctement centrés, étiquetés par lot et sans godet renversé |

*Données communiquées par l'exploitation et le client.*

**1.1** (2 points) Reformulez le résultat attendu du chantier en précisant la quantité, l'échéance et deux critères de qualité vérifiables.

**1.2** (1,5 point) Citez deux informations à vérifier avant le démarrage pour éviter une interruption du chantier. Pour chacune, indiquez le document ou le contrôle permettant de la vérifier.

**1.3** (1,5 point) Au regard du DT 3, indiquez deux mesures de prévention à intégrer dès la préparation du chantier et expliquez le risque auquel chacune répond.

## PARTIE 2 : Étude des moyens, calculs et répartition du travail (6 points)

***Calculer les besoins et construire une répartition réaliste des tâches***

Utilisez les données de production du DT 2. Les vitesses indiquées sont des cadences observées sur ce chantier, en conditions normales. Pour les calculs de durée, négligez les pauses et les aléas, puis signalez les limites de cette hypothèse.

**Données de calcul du chantier**

| Opération ou donnée | Valeur |
|---|---|
| Cadence de repiquage d'un salarié confirmé | 240 plants/h |
| Cadence de repiquage d'un salarié en accompagnement | 180 plants/h |
| Préparation initiale des postes | 20 min |
| Mise à disposition du substrat par le salarié affecté à la logistique | 30 min |
| Volume de substrat par godet | 0,08 L |
| Marge de perte de substrat | 10 % |
| Contenance d'un sac de substrat | 50 L |
| Prix d'un sac | 8,40 € |

*Les cadences sont exprimées en plants repiqués par heure de travail effectif.*

**2.1** (2 points) Calculez le volume de substrat nécessaire pour 2 400 godets en incluant la marge de perte de 10 %. Déterminez le nombre de sacs de 50 L à commander et le coût correspondant. Présentez les étapes avec les formules.

**2.2** (2 points) Le chantier commence à 8 h. Pendant les 30 premières minutes, trois salariés repiquent à 240 plants/h chacun, tandis que le quatrième prépare et approvisionne les postes. Après ces 30 minutes, les quatre salariés repiquent : trois à 240 plants/h et un à 180 plants/h. La préparation initiale de 20 minutes est réalisée avant le début du repiquage. Calculez l'heure prévisionnelle de fin du repiquage des 2 400 plants. Le délai de 11 h 30 est-il respecté ?

**2.3** (2 points) Complétez le DR 1 avec une affectation des quatre salariés qui respecte les données de cadence et la phase de logistique. Justifiez en une phrase comment votre organisation permet de maintenir l'approvisionnement des postes et de suivre la qualité.

## PARTIE 3 : Préparation opératoire et animation de l'équipe (5 points)

***Formaliser les étapes, transmettre les consignes et suivre l'avancement***

Le travail est réalisé sur les six tables représentées au DT 1. Chaque table reçoit 400 plants. Le chef d'équipe doit donner des consignes communes, organiser la circulation et contrôler l'avancement sans interrompre inutilement la production.

**Repères d'avancement prévus**

| Repère | Objectif cumulé | Contrôle attendu |
|---|---|---|
| Fin de la première heure de repiquage | Au moins 700 plants | Contrôle de profondeur et de centrage |
| Fin de la deuxième heure de repiquage | Au moins 1 500 plants | Contrôle d'étiquetage et de séparation des lots |
| Fin du repiquage | 2 400 plants | Comptage final et signalement des non-conformités |

*Les repères servent à détecter un retard ou un écart de qualité.*

**3.1** (2 points) Rédigez une consigne de démarrage, compréhensible par l'ensemble de l'équipe, qui précise au minimum l'objectif, la répartition des tâches, le contrôle de qualité et la conduite à tenir en cas de manque de godets ou de substrat.

**3.2** (1,5 point) Indiquez deux moyens concrets de vérifier l'avancement et la qualité pendant le chantier, sans attendre le comptage final. Précisez à quel moment ou à quelle fréquence vous les mettez en œuvre.

**3.3** (1,5 point) Un salarié nouvellement affecté place les plants trop profondément et prend du retard. Décrivez une intervention du chef d'équipe qui corrige la pratique, préserve la qualité et maintient une communication respectueuse.

## PARTIE 4 : Prévention, sécurité et réaction aux aléas (4 points)

***Prévenir les risques et adapter l'organisation en situation***

Les mesures de prévention doivent être adaptées aux risques effectivement présents sur le chantier. Appuyez-vous sur le DT 3 et sur les données de la situation. Toute situation dangereuse doit être signalée et traitée avant la reprise de l'activité concernée.

**Situations observées sur le chantier**

| Situation | Donnée disponible |
|---|---|
| Sol | Une zone humide est possible près de l'arrivée d'eau |
| Manutention | Les sacs de substrat pèsent 20 kg chacun |
| Postes | Les tables sont réglables en hauteur |
| Circulation | Les allées doivent rester libres pour les déplacements et l'évacuation |

*Ces situations sont communiquées au responsable avant le démarrage.*

**4.1** (2 points) Complétez le DR 2 pour deux risques du chantier en indiquant, pour chacun, une situation dangereuse, un dommage possible et une mesure de prévention adaptée.

**4.2** (2 points) À 9 h 15, un salarié signale une fuite d'eau qui rend une partie d'allée glissante. Décrivez les actions immédiates du chef d'équipe pour protéger les personnes, traiter ou faire traiter la situation et réorganiser le travail. Indiquez les conditions nécessaires avant la reprise de la circulation dans la zone.

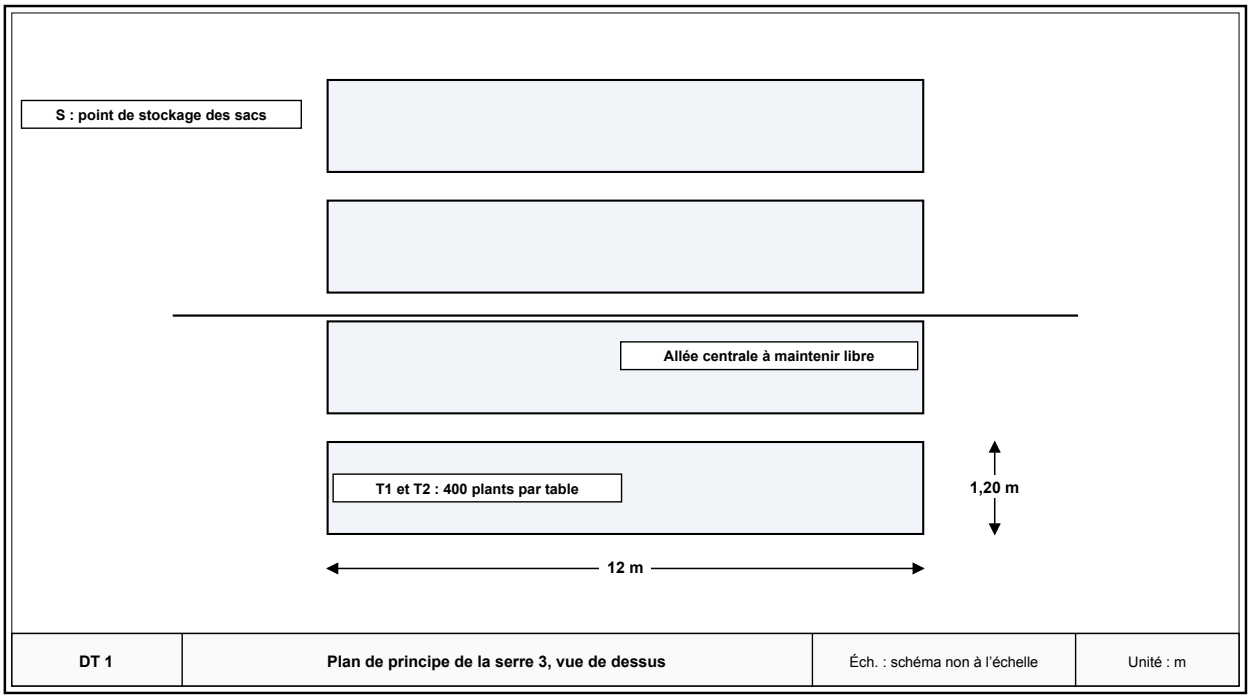
# DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

## **DT 1** : IMPLANTATION DE LA SERRE 3 ET DES POSTES DE TRAVAIL

La serre 3 comporte six tables de culture identiques, repérées T1 à T6. Chaque table mesure 12 m de longueur sur 1,20 m de largeur et reçoit 400 godets. Les allées latérales et l'allée centrale doivent rester libres. Le schéma est indicatif et n'est pas à l'échelle réelle. Les dimensions écrites font foi.

La circulation des chariots s'effectue par l'allée centrale. Les sacs de substrat sont stockés au point S, à proximité de l'entrée, puis acheminés vers les postes par le cheminement prévu.




| DT 1 | Plan de principe de la serre 3, vue de dessus | Éch. : schéma non à l'échelle | Unité : m |
|---|---|---|---|

## **DT 2** : RESSOURCES HUMAINES, CADENCES ET BESOINS EN SUBSTRAT

Quatre salariés sont disponibles pour le chantier. Les cadences sont établies à partir d'observations récentes dans la serre et s'appliquent au repiquage dans des conditions habituelles. Une personne en accompagnement réalise 180 plants par heure. Chaque autre salarié réalisant le repiquage atteint 240 plants par heure. Pendant les 30 premières minutes, le quatrième salarié assure l'approvisionnement des postes et ne repique pas.

La préparation initiale des postes dure 20 minutes. Elle comprend la mise en place des godets et des étiquettes ainsi que la vérification des outils. Le besoin en substrat se calcule à partir de 0,08 L par godet, avec une marge de perte de 10 %. Le substrat est vendu en sacs de 50 L à 8,40 € le sac. Tout achat de sacs impose de retenir un nombre entier de sacs.

Pour le calcul de durée, utiliser le débit de production correspondant au nombre de salariés qui repiquent effectivement. La durée calculée ne comprend ni pause, ni arrêt imprévu, ni temps de contrôle distinct du travail courant.

**Équipe disponible**

| Salarié | Expérience | Cadence de repiquage | Disponibilité particulière |
|---|---|---|---|
| A | Confirmé | 240 plants/h | Disponible dès le début |
| B | Confirmé | 240 plants/h | Disponible dès le début |
| C | En accompagnement | 180 plants/h | Disponible dès le début, avec consigne et contrôle rapproché |
| D | Confirmé | 240 plants/h | Approvisionnement pendant les 30 premières minutes, puis repiquage |

*Les affectations peuvent être adaptées sous réserve de respecter les cadences et l'accompagnement prévu.*

**DT 3** : REPÈRES DE PRÉVENTION ET RESPONSABILITÉS SUR LE CHANTIER

La prévention des risques professionnels relève de l'organisation du travail et de l'adaptation des mesures aux risques identifiés. Le Code du travail, notamment les principes généraux de prévention des articles L. 4121-1 et L. 4121-2, prévoit la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs et la mise en œuvre de mesures de prévention appropriées.

Pour cette situation, les risques à examiner comprennent notamment les glissades sur sol humide, les manutentions manuelles, les postures prolongées, l'encombrement des circulations et l'usage d'outils à main. Les mesures possibles comprennent le signalement et le traitement des fuites, le maintien des allées dégagées, le réglage des tables, l'organisation des manutentions et l'utilisation d'outils en bon état. Les équipements de protection sont ceux prévus par l'évaluation des risques de l'exploitation et adaptés aux tâches réalisées.

En cas de danger immédiat, l'activité exposant les personnes est interrompue dans la zone concernée. La reprise intervient après mise en sécurité et vérification de l'efficacité de la mesure adoptée. Le chef d'équipe transmet les consignes dans un langage compréhensible, vérifie leur compréhension et signale au responsable toute situation qu'il ne peut pas traiter lui-même.

**Exemples de liens entre situation et prévention**

| Situation | Risque ou dommage possible | Exemples de prévention |
|---|---|---|
| Sol humide | Glissade et chute | Signaler, baliser si nécessaire, faire traiter la fuite et vérifier le sol avant réouverture |
| Sac de substrat de 20 kg | Effort excessif ou douleur liée à la manutention | Organiser l'approvisionnement, rapprocher le stockage et appliquer les consignes de manutention de l'exploitation |
| Travail prolongé à une table | Posture inconfortable et fatigue | Régler la hauteur de la table et alterner les tâches lorsque l'organisation le permet |
| Allée encombrée | Heurt, chute ou gêne d'évacuation | Maintenir les circulations libres et ranger le matériel hors des passages |

*Repères à adapter à l'évaluation des risques et à l'organisation de l'exploitation.*

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**DR 1** : Document réponse à rendre avec la copie : Questions 2.3 et 3.1

**À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau en indiquant l'affectation proposée et les tâches correspondantes. Pour la consigne de démarrage, rédigez une instruction directement utilisable auprès de l'équipe.

**Nomenclature des tâches et affectation de l'équipe**

| Phase ou tâche | Salarié(s) affecté(s) | Durée ou moment prévu | Point de contrôle ou consigne |
|---|---|---|---|
| Préparation initiale des postes | ..... | ..... | ..... |
| Approvisionnement initial des postes | ..... | ..... | ..... |
| Repiquage pendant les 30 premières minutes | ..... | ..... | ..... |
| Repiquage après les 30 premières minutes | ..... | ..... | ..... |
| Consigne de démarrage à communiquer à l'équipe | ..... | ..... | ..... |

**Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**DR 2** : Document réponse à rendre avec la copie : Question 4.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases par des réponses adaptées au chantier. Deux lignes sont prévues. Vous pouvez préciser les mesures de prévention par une formulation brève et opérationnelle.

**Tableau d'analyse des risques**

| Situation dangereuse | Dommage possible | Mesure de prévention adaptée |
|---|---|---|
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |

**Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.